



## DIPLOME D'ETAT D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

62% de taux de satisfaction 2023

55% de réussite au Diplôme d'État en 2023

67% de taux d'insertion en 2023

<b>Diplôme</b> Diplôme d'état de niveau 6 gradé Licence Fiche RNCP34824	<b>Présentation</b> La formation vous prépare à un métier exigeant et gratifiant accessible aux titulaires du baccalauréat. Elle comprend un apprentissage théorique et pratique permettant de développer des compétences solides et adapté aux réalités du terrain. À travers des stages pratiques enrichissants et un encadrement personnalisé, vous serez armé(e) pour faire face aux défis variés que rencontrent les personnes en situation de fragilité. Rejoignez-nous à l'IRDTS et devenez l'acteur du changement social dont notre société a tant besoin.
<b>Pré-requis obligatoire</b> Baccalauréat ou Diplôme de niveau 4 inscrit au RNCP	<b>Les conditions d'admission</b> Vous êtes futurs bacheliers, étudiants en réorientation, salariés ou demandeurs d'emploi, vous devez vous inscrire sur la plateforme Parcoursup. La sélection à l'entrée en formation comprend une étude du dossier et un entretien d'admission.
<b>Lieu de formation</b> IRDTS 6 rue Ernest Caveland Troubiran – 97300 CAYENNE	<b>La formation</b> <b>Objectifs</b> La formation des assistants de service social dispensée à l'IRDTS, vise à préparer les étudiants au diplôme d'État d'assistant de service social et à les doter de compétences professionnelles inhérentes au métier. A l'issue de cette formation, les étudiants devront être capable : <ul style="list-style-type: none"><li>~ Accueillir et écouter les personnes concernées</li><li>~ Evaluer, conseiller et orienter les personnes concernées</li><li>~ Proposer un accompagnement social individuel</li><li>~ Proposer un accompagnement social collectif</li></ul>
<b>Durée</b> 3 ans 1740 heures de formation théorique 1820 heures de formation pratique 1680 heures de travail personnel	La formation théorique et pratique se décompose en 4 domaines de formation (DF) auxquels sont associés huit blocs de compétences composant le diplôme d'Etat Assistant de Service Social : <ul style="list-style-type: none"><li>~ Bloc 1 : Intervention sociale individuelle</li><li>~ Bloc 2 : Intervention sociale et collective</li><li>~ Bloc 3 : Diagnostic social territorial</li><li>~ Bloc 4 : Analyse de l'environnement social, familial et territorial</li><li>~ Bloc 5 : Expression et communication écrite et orale</li><li>~ Bloc 6 : Communication professionnelle en travail social</li><li>~ Bloc 7 : Mobilisation des acteurs et des partenaires</li><li>~ Bloc 8 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels</li></ul>
<b>Voie d'accès</b> Formation initiale Formation continue Apprentissage et contrat de professionnalisation (à partir de la 2ème année) VAE	<b>Formation théorique : 1740 heures réparties en quatre domaines de formation</b> DF 1 – Intervention professionnelle en travail social – 650 heures
<b>Tarif et modalités de financement</b> <b>Frais d'inscription</b> : 310 €/an (pour l'année 2023/2024)  <b>Coût de la formation</b> (hors VAE) : Contactez-nous pour une demande de devis à <a href="mailto:contact@irdts.org">contact@irdts.org</a>	



Le coût pédagogique peut être :

- intégralement pris en charge par la CTG pour les personnes en poursuite d'étude ou pour les demandeurs d'emploi – Aucune démarche à effectuer
- à la charge de l'employeur ou OPCO pour les salariés
- à la charge du salarié sans financement de l'employeur
- dans le cadre d'un contrat d'apprentissage à partir de la 2<sup>ème</sup> année

DF 2 – Analyse des questions de l'intervention professionnelle en travail social – 574 heures

DF 3 – Communication professionnelle en travail social – 248 heures

DF 4 - Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux – 268 heures

La formation est structurée en 6 semestres universitaires, valorisée en ECTS (180 ECTS dès l'obtention du diplôme), et organisée en modules.

**Formation pratique : 1840 heures** organisées en 3 périodes

- 280 heures (8 semaines) en première année de formation
- 1540 heures (44 semaines) en deuxième et troisième année de formation

**Le travail personnel** : d'un volume de **1680 heures** sur le cycle de formation, le travail personnel est une donnée non négligeable qui fixe l'engagement et l'implication dans les apprentissages.

**Méthode pédagogique** : La pédagogie active de l'alternance intégrative, demande une forte implication des apprenants. Elle leur permet d'acquérir les capacités relationnelles et professionnelles nécessaires à l'exercice de cette profession.

L'équipe de formation de l'IRDTS vous accompagnent tout au long de votre formation en lien avec les institutions partenaires, établissements et structures sites qualifiants ainsi que des professionnels formateurs du travail social.

**Modalités de certification** : Elles sont définies par l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social et plus particulièrement dans l'annexe V référentiel de certification.

### Passerelles/dispenses/allègements

Pour plus d'informations, contactez le responsable de formation Mme COUTARD Mirna – [mirna.coutard@irdts.org](mailto:mirna.coutard@irdts.org)

### Handicap

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'un aménagement de parcours de formation. Contactez le référent handicap Mme CANTAIS Hélène - [referent.handicap@irdts.org](mailto:referent.handicap@irdts.org)

Date de création	2020
Date de dernière mise à jour :	MAI 2024
Version :	4

**Pour nous contacter** : IRDTS - 6 rue Ernest CAVELAND - TROUBIRAN - 97300 CAYENNE

Tel. 05 94 25 34 88 – Email : [contact@irdts.org](mailto:contact@irdts.org) – [www.irdts.org](http://www.irdts.org)